

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 4 décembre 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Yves SUBLON ayant donné pouvoir à Madame Alfonsa ALFANO
- Excusé(s) : Monsieur Bernard FISCHER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Mathieu CAHN, Madame Martine JUNG
- Absent(s) : Monsieur Vincent DEBES
- Rapporteur : Madame Alfonsa ALFANO

N° CP/2017/521 - 44010 - Engagement des jeunes
Proposition d'attribution de subventions aux associations socio-éducatives de BAREMBACH et GERSTHEIM et à l'association Scouts et Guides de France

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer une subvention d'un montant de 1 500 € à l'association MJC de Gerstheim au titre de l'aide aux activités socio-éducatives,
 - décide d'attribuer une subvention d'un montant de 2 000 € à l'association MJC de Barembach au titre de l'aide aux activités socio-éducatives,
 - décide d'attribuer une subvention d'un montant de 5 000 € à l'association Scouts et Guides de France, au titre de l'aide aux activités socio-éducatives.
- des subventions d'un montant total de 8 500 € à la MJC de Barembach et à la MJC de Gerstheim ainsi qu'à l'association Scouts et Guides de France.

Les montants des subventions allouées figurent dans les tableaux annexés à la présente délibération, .

Non participation au vote : Madame Laurence MULLER-BRONN

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20171204-lmc1113810-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 07/12/17